

L'AUTORITÉ ANNONCE LA CRÉATION D'UN CENTRE D'EXCELLENCE EN DÉRIVÉS

Montréal, le 28 juin 2007 – Monsieur Pierre Bernier, vice-président exécutif de l'Autorité des marchés financiers est heureux d'annoncer la création d'un Centre d'excellence en dérivés. Ce centre a notamment pour but de doter le Québec d'instruments réglementaires modernes et souples pour ce secteur et permettra ainsi de mieux accompagner la croissance au Québec, tout en s'assurant d'une protection optimale des investisseurs.

Fort de son expertise en supervision des activités de la Bourse de Montréal, l'Autorité souhaite intensifier ses actions et efforts en matière de dérivés. Ainsi, sous la responsabilité de Daniel Laurion, directeur général, Mandats spéciaux à l'Autorité, le nouveau Centre d'excellence en dérivés aura pour mandat :

- de coordonner les activités des différentes directions de l'Autorité des marchés financiers en matière de dérivés afin d'accroître l'efficacité, la cohérence et la rapidité de leurs interventions;
- d'assurer le développement et la mise en place d'un encadrement moderne des marchés québécois de dérivés en tenant compte de la réalité des marchés canadiens et nord-américains;
- de promouvoir le développement continu de l'industrie québécoise des dérivés;
- de diffuser de l'information sur la nouvelle réglementation québécoise auprès des intervenants québécois, canadiens et étrangers;
- d'accroître les relations et collaborations internationales de l'Autorité dans ce secteur;
- de sensibiliser les acteurs politiques, réglementaires et socio-économiques à l'importance des marchés de dérivés;
- de promouvoir l'expertise québécoise dans ce secteur;
- d'effectuer une veille constante de l'évolution de la réglementation et des marchés de dérivés à l'échelle mondiale afin de s'assurer que le Québec soit à l'avant garde;

La Direction adjointe du Centre d'excellence en produits dérivés de l'Autorité sera assumée par M. Derek West qui, avant d'agir à titre de consultant en matière de dérivés auprès de l'Autorité, a occupé plusieurs fonctions au sein de l'industrie financière, notamment celle de directeur de la planification stratégique et du développement des affaires de la National Futures Association à Chicago. Fort d'une expertise canadienne et américaine en cette matière, M. West sera basé à Chicago afin de mieux suivre l'évolution des marchés nord-américains, de promouvoir l'expertise québécoise en produits dérivés dans le reste du Canada et des États-Unis et d'établir des relations et une collaboration entre le Centre d'excellence et d'autres intervenants nord-américains. Par ailleurs, notons que le 7 septembre prochain, M. West agira à titre de panéliste dans le cadre de l'une des plus importantes conférences en produits dérivés à travers le monde qui se tiendra à Montreux en Suisse et organisée par la Swiss Futures and Options Association.

Cette initiative fait suite à l'annonce de l'Autorité, en mai 2006, d'un projet de modernisation de la réglementation de ce secteur et, à cette fin, la publication d'un document de consultation afin de solliciter et recueillir les commentaires des intervenants de l'industrie et de toute personne intéressée. L'Autorité prévoit, au cours des prochaines semaines, publier pour consultation un projet d'encadrement basé sur des principes, comprenant des dispositions législatives, réglementaires ainsi que des instructions générales. L'Autorité privilégiera une approche harmonisée avec le Canada et vise une adoption par le gouvernement pour 2008.

« Le marché québécois des produits dérivés connaît une importante croissance. La Bourse de Montréal qui se spécialise dans ce secteur connaît une croissance remarquable. Devant cet important développement, l’Autorité des marchés financiers a la ferme intention d’accompagner l’industrie québécoise des dérivés dans son développement et de soutenir la croissance de la Bourse de Montréal par le biais d’une réglementation souple et moderne afin de faire du Québec un leader mondial dans ce secteur », a déclaré Pierre Bernier, vice-président exécutif de l’Autorité des marchés financiers. « Nous jugeons prometteur pour le Québec notre projet de réglementation des dérivés et la création d’un centre d’excellence en dérivés nous permettra d’aller encore plus loin », a ajouté M. Bernier.

Rappelons que les dérivés sont des outils de gestion de risque. Ils sont également utilisés à des fins de spéculation par les investisseurs ayant une tolérance élevée au risque ou pour compléter des portefeuilles traditionnels.

L’Autorité des marchés financiers est l’organisme de réglementation et d’encadrement du secteur financier du Québec.

– 30 –

Information :

Journalistes seulement : Frédéric Alberro
(514) 940-2176

Centre de renseignements
(877) 525-0337

www.lautorite.qc.ca